

PROCÈS-VERBAL RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 3 DÉCEMBRE 2024 à 20 H 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie le mardi 3 décembre 2024 à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean FAYOLLE, Maire.

Présents : Jean FAYOLLE, Gérard MEUNIER, Christine BOURNEZ, Jean-Paul GIRAUD, Pierre LOPEZ, Gilles COMTE, Béatrice RAOU, Christian ALLOIN, Jean-François TAMIN, Véronique BARBERET, Isabelle DEVIS, Sandrine CORNIL, Frédéric ROZIER, Julien BUISSON.

Absents : Nadine CAVELIER, Rachel DURAND, Olivier MOTTE, Émilie GORDONS.

Nombre de membres en exercice	18	Nombre de membres absents	4
Quorum	10	Nombre de membres présents	14

Monsieur Julien BUISSON a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- **Décision modificative n°1 budget assainissement**
- **Décision modificative n°2 budget commune,**
- **Questions diverses.**

=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=+=

Le procès-verbal de la réunion de Conseil du 25 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité et signé par le Maire et le secrétaire de séance.

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil accepte à l'unanimité la proposition de Décision Modificative du budget assainissement 2024 suivante :

Investissement

Dépenses

Compte	Propositions
1068 Autres réserves	362 056.00 €
1687 Autres dettes	98 412.00 €
21351 Bâtiments d'exploitation	1 108 870.00 €
21351 Bâtiments d'exploitation	71 045.00 €
2763 Créances sur des collectivités publiques	169 458.00 €
TOTAL	1 809 841.00 €

Recettes

Compte	Propositions
1687 Autres dettes	98 412.00 €
2148-040 Autres constructions sur sol d'autrui	1 541 971.00 €
2763 Créances sur des collectivités publiques	169 458.00 €
TOTAL	1 809 841.00 €

Fonctionnement

Dépenses

Compte	Propositions
61523 Entretien et réparation réseaux	-413.00 €
66111 Intérêts des emprunts	413.00 €
6742 Subventions exceptionnelle d'équipement	863 571.00 €
675-042 Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	1 033 028.00 €
TOTAL	1 896 599.00 €

Recettes

Compte	Propositions
7741 Subventions exceptionnelles de la coll de rattachement	501 515.00 €
775 Produits des cessions d'éléments d'actif	1 033 028.00 €
777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	362 056.00 €
TOTAL	1 896 599.00 €

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET COMMUNE

Le Conseil accepte à l'unanimité la proposition de Décision Modificative du budget commune 2024 suivante :

Investissement

Dépenses

Compte	Propositions
202 Frais d'études, d'élaboration, de modif ou révision du document urbanisme	+ 1 200,00 €
2184-045 Matériel de bureau et mobilier	+ 3 000,00 €
TOTAL	4 200.00 €

Recettes

Compte	Propositions
1345 Amendes de police	+ 4 200,00 €
TOTAL	4 200.00 €

Fonctionnement

Dépenses

Compte	Propositions
7392221 Fds péréquation des ressources communales et interco	+ 2 000,00 €
TOTAL	2 000.00 €

Recettes

Compte	Propositions
6419 Remboursement sur rémunérations du personnel	+ 2 000,00 €
TOTAL	2 000.00 €

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire indique qu'une partie des subventions du Département pour la station d'épuration intercommunale devrait être versée prochainement.
- Monsieur le Maire rappelle au Conseil, comme dit lors de la dernière réunion, que concernant les demandes de subventions pour les travaux à la Salle Polyvalente, le Département a indiqué que la commune devrait être prioritaire sur l'exercice 2025. Madame DEVIS demande quand les travaux vont pouvoir commencer. Monsieur le Maire répond qu'il faut d'abord lancer la consultation pour le choix de l'architecte puis consulter les entreprises.
- Monsieur le Maire rappelle les dates données lors de la dernière réunion : repas du CCAS le 7 décembre 2024 (61 repas, y compris les invités, les membres du CCAS et l'animateur), prochaine réunion de Conseil le 17 décembre 2024. Il ajoute que la galette des rois pour le personnel communal aura lieu le 9 janvier 2025 à 19 H et la cérémonie des vœux le 11 janvier 2025 à 11 H.
- Madame BOURNEZ sollicite des membres du Conseil volontaires pour intégrer un groupe de travail concernant un projet de sanitaires sur le port : l'un pour les marcheurs de Saint Jacques de Compostelle, qui pourrait bénéficier de subventions de la part du chemin de Compostelle et de Charlieu-Belmont Communauté, et un autre pour la base VTT, qui pourrait être subventionné par le Département.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 30.

Le Maire,
Jean FAYOLLE

Le secrétaire de séance,
Julien BUISSON